



HAL
open science

Typo-chronologie des inhumations de l'Antiquité à l'époque contemporaine en Provence-Alpes-Côte-d'Azur : une nouvelle synthèse régionale

Alexia Lattard, Marie-José Ancel, Audrey Baradat, Bruno Bizot, Aurélie Bouquet, Aude Civetta, Mireille Cobos, Maxime Dadure, Gaëlle Granier, Elise Henrion, et al.

► To cite this version:

Alexia Lattard, Marie-José Ancel, Audrey Baradat, Bruno Bizot, Aurélie Bouquet, et al.. Typo-chronologie des inhumations de l'Antiquité à l'époque contemporaine en Provence-Alpes-Côte-d'Azur : une nouvelle synthèse régionale. Ph. Blanchard; J.-Ph. Chimier; M. Gaultier; Ch. Verjux. Rencontre autour des typo-chronologies des tombes à inhumation. Actes de la 11e Rencontre du GAAF (Tours, 3-5 juin 2019), FERACF, pp.141-158, 2022, Publication du Gaaf, 11 ; Revue archéologique du Centre de la France. Suppl. 82, 978-2-913272-65-1. halshs-03932125

HAL Id: halshs-03932125

<https://shs.hal.science/halshs-03932125>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rencontre autour des typo-chronologies des tombes à inhumation

**Actes de la 11^e Rencontre du Gaaf
du 3 au 5 juin 2019 à Tours**

Sous la direction de
**Philippe Blanchard, Jean-Philippe Chimier,
Matthieu Gaultier et Christian Verjux**

Publication financée par
le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES-LAT, Université de Tours/CNRS),
le ministère de la Culture,
l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives),
le Gaaf (Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire)

© Gaaf/FERACF
Tours 2022
Publication du Gaaf n°11
82^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France

Alexia LATTARD, Marie-José ANCEL, Audrey BARADAT-JOLY, Bruno BIZOT, Aurélie BOUQUET, Aude CIVETTA,
Mireille COBOS, Maxime DADURE, Gaëlle GRANIER, Élise HENRION, Juliette MICHEL, David OLLIVIER,
Sandy PARMENTIER, Anne RICHIER, Catherine RIGEADE, Elsa SAGETAT et Aurore SCHMITT

Typo-chronologie des inhumations de l'Antiquité à l'époque contemporaine en Provence-Alpes-Côte-d'Azur : une nouvelle synthèse régionale

Mots-clés : Inhumation, typologie, typo-chronologie, sépulture, PACA, contenant funéraire.

Keywords: *Inhumation, typology, typo-chronology, graves, PACA– south-eastern France, funerary container.*

Résumé : Les sites funéraires en PACA ont souvent été datés sur la base des deux seuls référentiels typo-chronologiques disponibles, établis par Sylvain Gagnière (1965) et Michel Colardelle (1983 et 1996). Leur utilisation a persisté malgré leur obsolescence souvent relevée. La multiplication de nouvelles données, associée aux progrès méthodologiques de l'archéologie de la Mort, a conduit à la mise en œuvre d'un nouveau référentiel régional, de l'Antiquité à la période contemporaine. Ce travail a l'ambition de fournir un outil pertinent et adapté pour la région PACA. La nouvelle typo-chronologie proposée devrait faciliter l'appréhension des faits et des ensembles funéraires en fonction de leur contexte propre et permettre d'aborder aussi bien les temporalités et que les évolutions régionales.

Abstract: *The sites of the PACA region have often been dated using the only two typo-chronological references available, established by Sylvain Gagnière (1965) and Michel Colardelle (1983 and 1996). Their use persisted despite their obsolescence highlighted during their application. The multiplication of new data, combined with methodological progress in the archaeology of death, enables the use of a new rich regional frame of reference from Antiquity to the modern period. This work aims to provide a relevant and appropriate tool for this region. The new typo-chronology should facilitate the understanding of funerary practices according to their specific context and enable both temporalities and regional developments to be addressed.*

INTRODUCTION

La typo-chronologie des sépultures à inhumation dans le sud-est a déjà fait l'objet d'une attention particulière : deux références majeures et diachroniques ont été établies, bien qu'elles n'aient pas été spécifiquement dédiées à la région PACA. La première typo-chronologie proposée en 1965 (GAGNIÈRE 1965) a été revue, augmentée et actualisée en 1994 (COLARDELLE *et al.* 1996). Bien qu'étant considérée comme obsolète depuis des années, cette typo-chronologie constitue encore un outil largement utilisé, car il demeure le seul disponible pour dater des tombes n'ayant pas livré de mobilier et ne pouvant faire l'objet d'une datation absolue.

Depuis, les données ont été multipliées et les protocoles de fouille ont progressé. Ce constat a abouti à la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle typo-chronologie. Certains types ont été supprimés, tels que les troncs d'arbres évidés jamais identifiés jusqu'alors en PACA, tandis que d'autres ont été réorganisés. Le croisement de l'ensemble des données de datation, qu'il s'agisse de celles obtenues par radiocarbone ou encore celles estimées à partir du mobilier archéologique, permet de proposer une plage chronologique pour chaque type comprise entre l'Antiquité et le xx^e s. Pour les périodes plus anciennes (Néolithique et âges des Métaux), les données disponibles sont actuellement insuffisantes, ou trop inégales.

La documentation, pour les contextes de la région sud-est, est marquée par une grande hétérogénéité des connaissances. Ces biais concernent différents aspects liés à l'histoire de la recherche (absence d'étude approfondie pour certains sites) mais également aux méthodes de fouille. Si les sites funéraires en PACA sont nombreux, le corpus exploitable retenu est en réalité, plus réduit. Des départements entiers n'ont pas pu faire l'objet d'une actualisation des données (Hautes-Alpes par exemple). Un autre biais réside dans la variabilité de la dynamique des implantations humaines sur un territoire aux multiples facettes, des franges méridionales et zones de plaine ouvertes sur la méditerranée aux vallées alpines connectées à différentes aires culturelles. La documentation choisie s'appuie donc sur un corpus fiable et dont l'analyse répond aux problématiques les plus récentes de l'archéothanatologie.

La nouvelle typo-chronologie se compose de neuf sections dotées de sous-types regroupant différents critères (matériaux, mobilité du dispositif, aire géographique) afin de constituer un outil pertinent, sinon précis (Fig. 1). L'un des aspects majeurs est la fonction même du contenant du corps qui peut avoir servi au transport du corps du défunt. Ainsi, les coffres (contenants mobiles) ont été distingués des coffrages (contenants non mobiles). D'autres critères, jugés moins pertinents, ont en revanche été écartés pour la caractérisation des types. Les aménagements complémentaires ponctuels tels que la forme de la fosse ou la présence de coussin ou encoche céphalique, ont été exclus. La chronologie des différents types définis

a été établie en se basant sur un corpus de 413 sépultures datées par leur mobilier, leur contexte stratigraphique ou une mesure radiocarbone (Tabl. 1). Ces datations ont été traitées dans une matrice bayésienne (Oxcal 4.3.2; BRONK RAMSEY 2009) où chaque type est indépendant (*overlapping phase*). Les datations issues de données archéologiques ont, selon leur nature, été intégrées sous forme de distribution Normale ou Uniforme. La précision des intervalles de début et fin de chaque phase est évidemment tributaire des accidents de la courbe de calibration et du nombre de dates traitées (Fig. 2 et Tabl. 2).

1. TYPE 1. LES INHUMATIONS EN PLEINE TERRE (I^{er}-XX^e S.)

Ce type désigne les tombes n'ayant reçu ni aménagement interne, ni couverture et où le corps du défunt s'est décomposé dans un espace colmaté (Fig. 3). Toutefois, nous excluons ici le port du linceul¹ pouvant créer un espace vide réduit et un colmatage différé des volumes du corps et quelques mouvements des os lors de la décomposition. Le progrès des méthodes en anthropologie de terrain, intégrant une analyse taphonomique poussée des restes osseux, démontre que la fréquence de ce type a pu être surestimée par le passé.

Les plus anciennes tombes sans aménagement retrouvées en région PACA sont datées du Haut-Empire. Leur utilisation demeure plus ou moins continue jusqu'à l'époque contemporaine. Marseille, ville grecque, fait figure d'exception, avec 25 tombes antérieures à l'époque romaine (400-150 av. n. è.; Sainte-Barbe). De manière générale, ces inhumations apparaissent ponctuellement aux côtés des crémations (Marseille, Fréjus, Cannet-des-Maures²). Ces dispositifs concernent les sujets adultes comme immatures³. C'est au cours de l'Antiquité tardive que le nombre d'inhumation de ce type augmente sur tous les sites que ce soit dans les contextes alpins⁴ ou zones de plaine⁵. À partir des xi^e-xiii^e s., les fosses sans aménagement sont très fréquentes au sein des ensembles funéraires jusqu'à la période contemporaine.

1. Un rapide point sur le linceul est proposé à la fin de la contribution. Il peut s'avérer très complexe de mettre en évidence dans certains cas un linceul plus ou moins lâche ou de le distinguer véritablement du port d'un vêtement.

2. Treize cas identifiés à Sainte-Barbe (Marseille) pour la période romaine; un cas avéré au Pauvadou (Fréjus) et 19 cas recensés sur le site de Saint-Lambert (Fréjus) entre la fin du i^{er} s. avant notre ère et le iii^e s.; cinq cas pour les ii^e-iii^e s. sur le site des Termes (Cannet-des-Maures).

3. Deux cas de tombes de périnataux datées du i^{er} s. sur le site de la Zac Sextius-Mirabeau (Aix-en-Provence).

4. À la Baisse de Saint-Anne (Valensole), 21 tombes pour les iii^e-vi^e s.; huit tombes à la Rue d'Hilarion (Riez) avec un ¹⁴C: Poz-29061: 1700±30 BP 250-420 cal. AD; deux cas sur l'îlot du théâtre (Embrun) pour les iv^e-vi^e s.

5. Trois tombes de sujets immatures sur le site de la Caserne Filley (Nice) datées par ¹⁴C entre les ii^e et iv^e s.; une tombe aux Mataux (Saint-Rémy) pour les iii^e-iv^e s.; trois tombes à Favary (Rousset) datées entre le iv^e et le début du v^e s.; huit tombes sur le site du Pharo (Marseille) comprises entre les v^e et vi^e s.; 386 tombes à Notre-Dame de la Mer à Fos, dont 10 sont datées par ¹⁴C pour une occupation continue du vi^e au xix^e s.

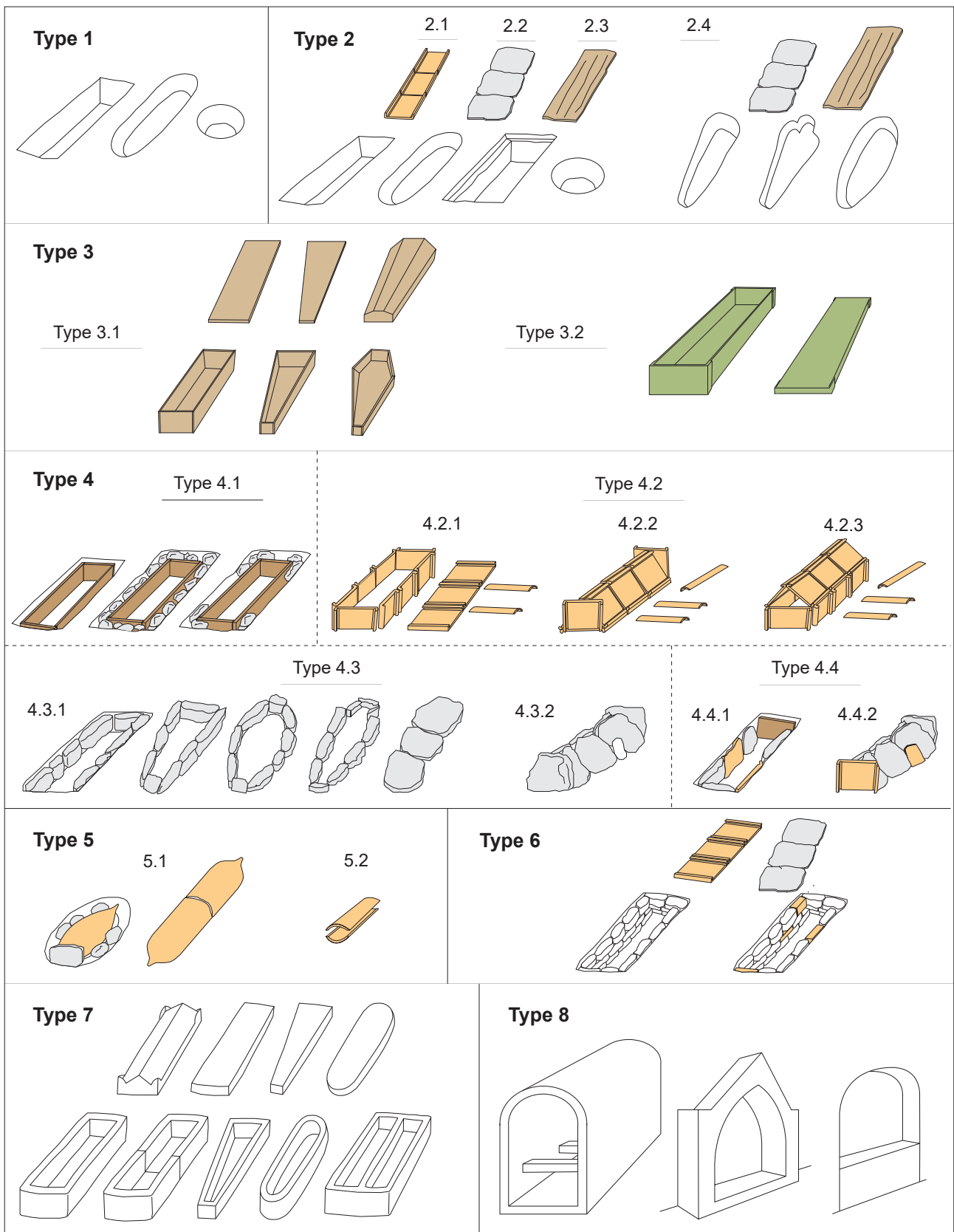


Fig. 1 - Typologie des sépultures à inhumation en PACA : schémas des différents types de sépulture, comme définis dans l'étude (en blanc ou gris est figurée la pierre ; en marron, le bois ; en orange, la terre cuite et la céramique ; en vert, le plomb) (G. Granier, CNRS).

Département	Nom du site	Commune	1	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	4.1	4.2.1	4.2.2	4.2.3	4.3.1	4.3.2	4.4	5.1	5.2	6	7	8	Total	
Alpes-de-Haute-Provence (04)	Saint-Pierre	Céreste					6							2	1	3						12	
	Notre-Dame-du-Bourg	Digne										9		7									16
	Chapelle Saint-Jean	Moustiers-Sainte-Marie				1								2								3	
	Place de l'Eglise	Oraison										1										1	
	Hilarion-Bourret	Riez	1									1	1							2		5	
	L'Abadie	Saint-Etienne-les-Orgues	1							7		1			2	4							15
	Eglise	Sainte-Croix-la-Lauze													1								1
	Notre-Dame-de-Beauvoir	Sainte-Tulle													1								1
	Place de l'Eglise	Senez												1	2								3
	Cathédrale	Senez	2									1	1		3	1						2	10
	Saint-Pierre 2	Thorame-Basse																					0
	Baisse Saint-Anne	Valensole									3						6						9
Pigeonnier de l'Ange	Villeneuve											1			1							2	
Hautes-Alpes (05)	Îlot du Théâtre II	Embrun								1		1										2	
Alpes Maritimes (06)	Notre-Dame-de-Calern	Caussol													1							1	
	Place Vieille	Isola													3							3	
	Caserne Filley	Nice	2	14		3					1	5				1	2		1			29	
	Colline du Château	Nice	9							1		17		21	1							6	55
Bouches-du-Rhône (13)	Parking Signoret	Aix-en-Provence							1													1	
	Places Verdun-Prêcheurs	Aix-en-Provence	6																			6	
	Zac Sextius-Mirabeau	Aix-en-Provence			1	4							1									6	
	509 Avenue des Noyers	Bouc-Bel-Air					1				3	5				1						10	
	Notre-Dame-de-la-Mer	Fos-sur-Mer	10				4							11	2					1	2	30	
	Pichotty	Fos-sur-Mer					3							1								4	
	Locus Gargarius	Gémenos		1	1						2											4	
	Carré Saint-Jacques	La Ciotat	6					5														11	
	Les Crottes	Marseille																			1	1	
	La Capelette	Marseille					2					1		1								4	
	Lycée Rempart	Marseille	2			1	1							1			1					6	
	Richeaume XIII	Puylobier						3	5	5	1				1	4						19	
	Chemin Saint-Privat	Rousset	1		1									4		3		1				10	
	Favary	Rousset				3		2	2		2			1								10	
	Boulevard Marceau	Saint-Rémy-de-Provence						2	2								1					5	
	Les Mataux	Saint-Rémy-de-Provence										1					1					2	
	Zac d'Ussol	Saint-Rémy-de-Provence																	1			1	
	Les Platanes	Saint-Tropez																				0	
Frigolet	Tarascon														3						3		
Bastide Neuve	Velaux															1					1		
Var (83)	Les Termes	Cannet-des-Maures	1	1							2	1										5	
	Saint-Lambert 1980	Fréjus		1				6	1		4	2								1		15	
	Saint-Lambert 2006	Fréjus		1				7		1	1	1										11	
	Pauvadou 3	Fréjus		2				4			15	3			1	2						27	
	La Grande Chaberte	La Garde									9	7					1					17	
	Olbia	Hyères	4					1						3		1	2			1	1	13	
	Sainte-Candide	Roquebrune-sur-Argens										1										1	
les Platanes	Saint Tropez															1					1		
Vaucluse (84)	Les Vignières	Cavaillon												6						6		12	
	Chapelle Saint-Andéol	Isle-sur-la-Sorgue	5					1						3								9	
	Total		50	20	3	12	17	31	2	22	43	63	2	73	8	30	11	1	2	11	12	413	

Tabl. 1 - Nombre de dates (radiocarbone et mobilier) collectées par types pour chaque site.

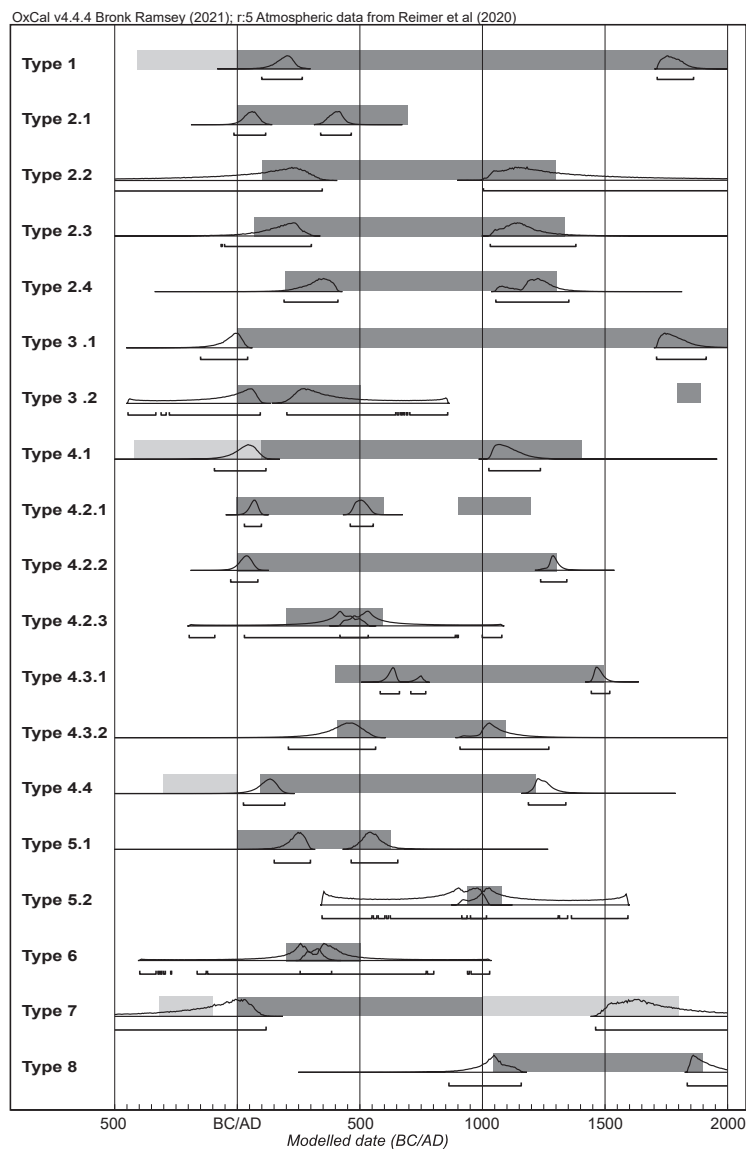


Fig. 2 - Chronologie par types. Combinaison des plages chronologiques données par les contextes archéologiques (en gris) et des intervalles de début et fin de chaque type donné par le traitement bayésien des datations ¹⁴C (courbes, 95,4 % de probabilités ; B. Bizot, SRA PACA).

On les retrouve ainsi d'abord en nombre restreint à partir du XI^e s. (Nice)⁶ avant que les exemples se multiplient dès le XIII^e s. (Velorgues et Hyères⁷). Les grands ensembles fouillés récemment témoignent également du recours majeur à ces inhumations (Aix, Senez, Marseille, La Ciotat⁸). Il est toutefois à noter que les fosses non couvertes ont tendance à se raréfier à partir du XVIII^e s. dans la région.

6. Une quinzaine de tombes entre le XI^e et le XII^e s. sur la Colline du Château.

7. Respectivement 90 fosses sans aménagement sur le site de Saint-Andéol (Velorgues) dont cinq datations ¹⁴C et 200 tombes à Saint-Pierre de l'Almanarre (Hyères) dont trois datations ¹⁴C.

8. Aux Prêcheurs (Aix), 103 tombes comprises entre la fin du XIII^e et le XIV^e s., puis 47 tombes pour le courant du XV^e s. et enfin, 74 tombes du XVI^e jusqu'au XVII^e s. ; deux cas datés par ¹⁴C du milieu du XV^e s. à la Cathédrale de Senez ; 16 tombes sur le site de la Capelette datées des XVII^e-XVIII^e s. ; 781 sépultures sur le site du Carré Saint-Jacques (La Ciotat) comprises entre 1581 et 1831.



Fig. 3 - Type 1. Sépulture en pleine terre (SP 69, Verdun-Prêcheurs, Aix-en-Provence, 13 ; M. Cobos, Direction Archéologie et Museum d'Aix-en-Provence).

Type	Datation par radiocarbone	Datation archéo	N	Bornes chronologiques de chaque type
1	43	7	50	100 (95.4) 260 calAD à 1710 (95.4) 1830 calAD
2.1	15	5	20	20BC (95.4) 110 calAD à 338 (95.4) 463 calAD
2.2	3	0	3	100BC (95.4) 340 calAD à 1000 (95.4) 2000 calAD
2.3	11	1	12	70BC (95.4) 300 calAD à 1030 (95.4) 1380 calAD
2.4	17	0	17	200 (95.4) 410 calAD à 1050 (95.4) 1350 calAD
3.1	2	29	31	150 BC (95.4) 40 calAD à 1710 (95.4) 1910 calAD
3.2	0	2	2	440 BC (95.4) 100 calAD à 200 (95.4) 860 calAD
4.1	13	9	22	90 BC (95.4) 120 calAD à 1030 (95.4) 1240 calAD
4.2.1	9	34	43	30 (95.4) 100 calAD à 460 (95.4) 550 calAD
4.2.2	45	18	63	30BC (95.4) 80 calAD à 1240 (95.4) 1350 calAD
4.2.3	2	0	2	200BC (95.4) 530 calAD à 420 (95.4) 1080 calAD
4.3.1	73	0	73	580 (95.4) 770 calAD à 1450 (95.4) 1520 calAD
4.3.2	7	1	8	210 (95.4) 570 calAD à 910 (95.4) 1270 calAD
4.4	19	11	30	20 (95.4) 190 calAD à 1190 (95.4) 1340 calAD
5.1	2	9	11	150 (95.4) 300 calAD à 460 (95.4) 660 calAD
5.2	1	0	1	340 (65.4) 1010AD à 910 (95.4) 1590AD
6	2	0	2	400BC (95.4) 380 calAD à 250 (95.4) 1030 calAD
7	5	1	6	940BC (95.4) 110 calAD à 1460 (95.4) 2000 calAD
8	11	1	12	860 (95.4) 1160 calAD à 1830 (95.4) 2000 calAD
	280	128	408	

Tabl. 2 - Récapitulatif du nombre de dates (radiocarbone et mobilier) traitées et des bornes obtenues après génération de la matrice bayésienne.

2. TYPE 2. LES FOSSES À COUVERTURE

Ce type désigne les inhumations en fosses pourvues d'une couverture ménageant un espace vide initial. De plan variable, les parois sont parfois retaillées pour le maintien de la couverture. Elles ont été rassemblées ici puisqu'elles témoignent toutes d'un même geste : celui de la protection du corps du défunt par le dépôt d'une couverture à plat.

Grâce à l'apport de l'archéothanatologie, ce type s'avère être plus répandu qu'au sein des précédentes typologies, où il n'était pas distingué des "fosses en pleine terre". Il est employé dans toute la région, du Haut-Empire jusqu'au début du XIV^e s., mais les matériaux utilisés sont variables (*tegulae*, dalles ou matériaux périssables). Le modèle chronologique obtenu à partir de 52 datations suggère que cette architecture est moins fréquente entre les IV^e et VI^e s.

2.1. Type 2.1. Les couvertures de *tegulae* (I^{er}-VII^e s.)

Les plus anciennes sépultures de cette catégorie sont indifféremment destinées à des sujets immatures ou adultes. Bien qu'aucun exemple ne semble antérieur au I^{er} s., elles se retrouvent dans les grandes agglomérations du Haut-Empire (Nice et Fréjus⁹) mais aussi dans les agglomérations secondaires (Gémenos, Cannet-des-Maures

et Cuers¹⁰). L'exemple le plus tardif est le site du Pharo à Marseille avec cinq tombes dotées d'une couverture de *tegulae* comprises entre les V^e et VII^e s. D'autres exemples mal datés confirment l'existence de ces couvertures de *tegulae* à plat pour l'Antiquité tardive notamment à Notre-Dame du Thor à Oraison (deux tombes réservées à des sujets immatures). Les couvertures présentent également des variations dans leur agencement : le cas des Termes (Cannet-des-Maures) présente une feuillure sur le pourtour de la fosse pour le calage des six *tegulae* maintenues par du mortier. Dans un autre cas, la couverture est constituée par deux rangées de tuiles.

2.2. Type 2.2. Les couvertures de dalles (II^e-XIII^e s.)

Ce type apparaît au Haut-Empire et se multiplie durant l'Antiquité tardive, notamment à Aix-en-Provence, à Gémenos ou à Toulon¹¹. Une tombe présente un agencement atypique sur le site de Favary : la couverture est constituée d'éléments antiques en remploi, des stèles funéraires du Haut-Empire en partie supérieure, doublées d'une couverture en bois dans la partie inférieure calée sur un système de banquettes. Elles perdurent pendant la période médiévale notamment dans les ensembles fouillés à Rousset Favary¹² (Fig. 4), à Senez, sur le site de la Cathédrale aux X^e-XII^e s. et à Hyères (Saint-Pierre l'Almanarre entre le XI^e et le début du XIII^e s.).



Fig. 4 - Type 2.2. Sépulture sous dalles, avant et après dépose de la couverture (SP 8029, Favary, Rousset, 13; Archeodunum).

10. Cinq tombes avec une couverture de *tegulae* à plat pour les II^e-IV^e s. sur le site du Locus Gargarius (Gémenos); une sépulture sur le site des Termes (Cannet-des-Maures) datée entre la fin du I^{er} et le III^e s.; deux tombes des II^e-III^e s. sur le site de Pas Redon (Cuers).

11. Une sépulture datée entre les III^e et IV^e s. sur la ZAC Sextius-Mirabeau (Aix-en-Provence); deux tombes comprises entre les II^e et IV^e s. sur le site du Locus Gargarius (Gémenos), dont une datation ¹⁴C : 222-385; une sépulture datée des V^e-VI^e s. sur le site Rue Charles Poncy (Toulon).

12. Cinq tombes datées des VIII^e-XI^e s.

9. Quinze tombes datées par ¹⁴C sur le site de la Caserne Filley (Nice) entre le II^e s. et le V^e s.; deux tombes du I^{er} s. sur le site de Saint-Lambert (Fréjus) et trois cas au Pauvadou 3 (Fréjus) datés entre les II^e et IV^e s.

Certaines de ces fosses adoptent parfois des formes anthropomorphes, comme cela a été décrit à Rousset Favary (trois cas) ou bien à Senez.

2.3. Type 2.3. Les couvertures en matériau périssable (fin I^{er}-fin XIII^e/début XIV^e s.)

Cette catégorie, si elle s'avère être la plus délicate à identifier, est représentée dans le corpus régional depuis le Haut-Empire jusqu'à la période médiévale. Les exemples les plus anciens côtoient les fosses à couverture de *tegulae* notamment à Aix-en-Provence¹³. Elles se retrouvent ponctuellement jusqu'à l'Antiquité tardive à Nice et à Rousset¹⁴. Pour la période médiévale, elles sont encore identifiées à Rousset (Favary) avec plus de 22 tombes comprises entre les VIII^e et XI^e s. Quatre sépultures de ce site présentent un aménagement initial de "type banquette" sur les côtés longitudinaux. Une banquette est également observée aux extrémités d'une tombe des XI-XII^e s. sur le site de la chapelle Saint-Jean à Moustiers-Sainte-Marie¹⁵. Ce type est fortement présent sur le site des Hauts de la Chapelle à Manosque pour le XIII^e s., avec des fosses de plan exclusivement anthropomorphe.

2.4. Type 2.4. Les fosses rupestres (III^e-XIII^e s.)

Cette catégorie regroupe les sépultures dont les fosses sont creusées dans un substrat rocheux. Elles montrent des formes relativement variables (anthropomorphe, avec logette céphalique, ovale, etc.). Peu de couvertures encore en place ont subsisté mais les données récentes laissent envisager l'emploi de deux principaux matériaux : dalles de pierre ou planche(s) de bois. Une difficulté majeure dans l'appréhension de ces sépultures est que ces tombes sont majoritairement issues de fouilles anciennes : les ensembles funéraires de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts ou de Saint-Pantaléon, des Abbayes de Ganagobie et de Montmajour en Arles, de Saint-Roman à Beaucaire ou encore du Prieuré Saint-Cyprien à Buoux. Elles ont souvent été vidées, sans doute pillées, sans que les données sur les défunts et les éléments d'accompagnement n'aient été enregistrés. Cette catégorie relève d'une réelle volonté de la part de la communauté de rechercher la roche pour implanter ces sépultures. Ce type apparaît dès la fin de l'Antiquité, comme l'atteste l'exemple retrouvé au sein de la nécropole de Bouc-Bel-Air¹⁶ mais les exemples restent à ce jour peu nombreux.

On les retrouve de manière plus certaine, mais disparates, au sein des ensembles funéraires du Haut Moyen Âge : sur le site de La Capelette à Marseille entre les VIII^e et X^e s.¹⁷, à Saint-Pierre à Céreste du VII^e au XI^e s. (Fig. 5) et, enfin sur le site de la Chapelle Notre-Dame de la Mer à Fos-sur-Mer du VII^e s. jusqu'au X^e s.¹⁸. Des exemples sont mentionnés sur les autres espaces funéraires de Fos-sur-Mer : un ensemble sépulcral *intra-muros*, attenant à l'église de L'Hauture et un petit groupe de tombes isolées découvertes au sein d'une carrière d'extraction antique¹⁹. Enfin, les cas les plus tardifs correspondent aux découvertes effectuées sur le site de l'Abbaye de Saint-Michel de Frigolet à Tarascon où douze sépultures, ayant conservé en partie leur couverture de dalles, sont datées entre le XI^e et la première moitié du XIII^e s.²⁰.



Fig. 5 - Type 2.4. Sépulture rupestre (SP 102, Saint-Pierre, Céreste, 04 ; SDA 04).

13. Quatre sépultures réservées à de très jeunes immatures datées entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. et un cas exceptionnel de sépulture multiple de trois adultes datée entre la fin du II^e et le début du V^e s.

14. Trois tombes datées par ¹⁴C sur le site de la Caserne Filley (Nice) entre les III^e et IV^e s.; une tombe à Favary (Rousset) datée des IV^e-V^e s.

15. Datation ¹⁴C comprise entre la première moitié du XI^e s. et le milieu du XII^e s.

16. Datée au ¹⁴C: Ly-14272 1735±35 BP 240-385 cal. AD sur le site des Noyers.

17. Une datation ¹⁴C: Beta-383184 1190±30BP 725-940 cal. AD.

18. Quatre datations ¹⁴C: SP 171 (Ly-16279 1260 ± 30 BP 665-770 cal. AD); SP415 (Ly-16287 1250 ± 30 BP 677-868 cal. AD); SP424 (Ly-16288 1295 ± 30 BP 662-770 cal. AD) et SP487 (Ly-16290 1135 ± 30 BP 777-984 cal. AD).

19. Trois sépultures rupestres datées entre le début du XIV^e et le milieu du XV^e s.

20. Quatre datations ¹⁴C, dont les extrêmes sont : 1030-1156 cal. AD et 1160-1295 cal. AD (Poznan).

3. TYPE 3. LES COFFRES

Cette catégorie regroupe les contenants mobiles, c'est-à-dire les coffres ayant pu servir au transport du corps lors des funérailles.

3.1. Type 3.1. Les coffres en bois (I^{er}-XX^e s.)

Pour cette catégorie, nous avons choisi d'écarter le terme de "cercueil", qui, s'il s'adapte aux contextes funéraires médiévaux, est en revanche inadéquat pour les contextes antiques. Ces coffres de bois peuvent être cloués ou non. Dans le cas de coffres non cloués (maintenus par des chevilles ou des liens périssables), c'est l'analyse taphonomique qui restitue l'utilisation d'un coffre mobile et non d'un coffrage mis en place directement dans la fosse. En revanche, certains cas peuvent échapper à cette identification formelle en l'absence d'indices suffisants : il n'est alors pas possible de discriminer un coffre non cloué large d'un coffrage calé par de la terre par exemple. Les cas cités ici sont uniquement ceux identifiés de manière certaine.

Pour l'Antiquité, les données actuelles montrent que le contenant en bois apparaît dès l'ère augustéenne. Leur présence précoce dans les contextes urbains grecs (Sainte-Barbe à Marseille) ou romains (Saint-Lambert à Fréjus, La Closeraie à Orange, où seraient installées des déductions viritanes lors de la fondation des colonies romaines) oriente vers l'hypothèse d'une importation par des populations étrangères à la région. Ces contenants sont aussi bien utilisés pour les immatures que les adultes, dès le Haut-Empire (même s'ils y sont alors en faible proportion pour les adultes, qui adoptent principalement la crémation). Leur utilisation se multiplie jusqu'à l'Antiquité tardive (Favary à Rousset, Richeaume XIII à Puylobier, Le Castellan à Istres, Boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence, Le Carrelet aux Saintes-Maries-de-la-Mer, *Locus Gargarius* à Gémenos, etc.).

Les coffres de bois sont utilisés sans interruption jusqu'à l'époque contemporaine. Toutefois, durant le premier Moyen Âge, ils sont minoritaires par rapport aux coffres de pierres. Leur utilisation redevient majoritaire à partir des XIII^e-XIV^e s. (Manosque ou Aix-en-Provence par exemple). Les coffres de bois ne présentent pas d'évolution morphologique majeure mais la question typochronologique peut être abordée à travers certains aspects techniques. En effet, la fréquente bonne conservation des vestiges ligneux pour les périodes moderne et contemporaine a permis une étude des techniques de construction poussée, montrant une standardisation des formes bien que les modes de construction, les essences employées, la taille des réceptacles, les types ou encore les sens d'assemblage soient variables. Toutefois, ces différences dans les techniques menuisiers semblent davantage liées à des facteurs socio-économiques qu'à une évolution temporelle, hormis dans deux cas illustrés par

des cercueils datés du XIX^e s., à La Ciotat et à Marseille (Fig. 6). Le premier concerne l'apparition dans les années 1860 des couvercles "en dos d'âne" ou "bombés" et le second le remplacement progressif, mais non exclusif, des clous forgés par des clous tréfilés à partir des années 1830. Ces deux nouveautés peuvent être considérées comme des *terminus post quem* attestés par les sources historiques.



Fig. 6 - Type 3.1. Sépulture en cercueil dont les bois ont été exceptionnellement préservés (SP 243; Carré Saint-Jacques, La Ciotat, 13; T. Maziers, Inrap).

3.2. Type 3.2. Les coffres en plomb (I^{er}-V^e s. puis XIX^e s.)

Les coffres ou sarcophages de plomb désignent des contenants de forme quadrangulaire, dotés d'une cuve issue du modelage ou de l'assemblage d'une ou plusieurs feuilles de plomb et d'un couvercle également formé d'une feuille de plomb repliée à chaud, parfois soudée.

Les décors restent rares et se limitent souvent à des gravures de traits ou formes géométriques. Ils font écho aux coffres cylindriques destinés à la conservation des os brûlés, présents dans de nombreux espaces funéraires antiques.

Leur apparition dans la région serait liée à la présence italique aux premiers siècles de notre ère, dans les agglomérations des franges méridionales de la Provence (aucun exemple n'est issu des contextes pré-alpins et alpins). Les occurrences les plus anciennes datent de la période augustéenne, notamment à Fréjus ou Orange. Le site des Fourches-Vieilles (Orange) a livré un exemplaire du Haut-Empire et un autre a été mis au jour anciennement au Cimetière Saint-Etienne (Fréjus). Ils sont parfois associés à d'autres réceptacles comme les coffrages de *tegulae* : c'est le cas à Fréjus (Saint-Lambert) ainsi qu'à Aix-en-Provence (Marius Jouveau ; 55 cours Gambetta). Ils sont majoritairement dévolus aux sujets adultes, mais certains sont aussi employés pour les immatures au III^e s., notamment à Aix-en-Provence (Parking Signoret). Au cours de l'Antiquité tardive, leur utilisation est restreinte : les deux sujets inhumés dans la *memoria* de l'église de Malaval sont placés dans un coffre de plomb (V^e s. ; Fig. 7).



Fig. 7 - Type 3.2. Memoria de la basilique paléochrétienne de Malaval (Marseille, 13) avec les deux coffres en plomb (SP 181 et 182 ; M. Moliner, Atelier du Patrimoine, Ville de Marseille).

Aucune occurrence médiévale n'est recensée, mais des exemples récents pourraient témoigner de leur utilisation au cours de l'époque moderne. En effet, trois coffres en plomb ont été mis au jour sur le site des Crottes à Marseille, datés des années 1840/1850 mais vidés de leur contenu.

Les exemples rassemblés ici témoignent de la rareté de ce type d'inhumation, peut-être encore sous-estimé en raison de la récupération du plomb et de la refonte du métal lorsque les exemplaires ont été découverts anciennement.

4. TYPE 4. LES COFFRAGES

Le coffrage désigne l'agencement architectural mis en œuvre directement au sein de la fosse, constitué d'un ou plusieurs matériaux (bois, terre cuite, pierre) ménageant un espace vide initial. Par définition, ces coffrages sont donc non mobiles.

4.1. Type 4.1. Les coffrages de bois (II^e-XIV^e s.)

Les coffrages de bois peuvent être identifiés à partir des données taphonomiques (décomposition en espace vide initial et délimitations linéaires) ou parfois par la présence d'éléments de calage sans qu'aucune architecture pérenne ne soit préservée. Ce type de coffrage a pu être identifié dès l'époque grecque à Marseille (cinq cas à Sainte-Barbe) mais ne s'est véritablement développé dans la région qu'à partir de la période romaine : dès le II^e s. à Puyloubier et à Istres, puis au III^e s. à Valensole²¹. Ils sont présents de manière continue de l'Antiquité tardive au Moyen Âge à Puyloubier, Rousset, Valensole, Saint-Etienne-les-Orgues, Embrun, Bouc-Bel-Air, Olbia et Marseille²². Les cas les plus tardifs concernent le site de la Colline du Château (Nice) avec des datations comprises entre les XII^e et XIV^e s.

4.2. Type 4.2. Les coffrages de *tegulae*

4.2.1. Type 4.2.1. Les coffrages de *tegulae* de section quadrangulaire (I^{er}-VI^e s., ponctuellement X^e-XII^e s.)

Ce type désigne les coffrages réalisés exclusivement avec des *tegulae*. Les fosses sont généralement de forme quadrangulaire et leurs parois ainsi que leurs fonds sont chemisés de tuiles (trois à cinq pour les côtés longitudinaux et une de chant pour les extrémités). Après le dépôt du corps et de l'éventuel mobilier, la structure est fermée par des *tegulae* disposées à plat, en appui sur les tuiles de chant des parois du coffrage. Dans certains cas, les joints de la couverture sont couverts par des *imbrices*.

Ce type est très bien représenté dans l'Antiquité. D'abord limité au cours du Haut-Empire, son usage se diffuse par la suite avec l'adoption progressive de l'inhumation. Il apparaît au sein des vastes ensembles funé-

21. À Richeaume XIII, deux inhumations d'immatures sont datées du II^e s. ; Le Castellon : un coffrage de bois avec cuve calée par des blocs et une couverture pourvue de planches latérales clouées entre elles, daté du II^e s. ; à la Baisse Sainte-Anne, des tombes datées de la fin du III^e s.

22. Une inhumation d'immature (SP14) en coffrage rectangulaire calé par des blocs (V^e-VI^e s.) à Richeaume XIII ; à Favary, deux coffrages datés des IV^e-début V^e s., et dix tombes comprises entre les VIII^e et XI^e s. ; à la Baisse Sainte-Anne, plusieurs tombes comprises entre la fin du VI^e et le VI^e s. ; à l'Abadie, les datations par ¹⁴C situent les tombes entre le V^e et le début du VII^e s. ; à l'îlot du Théâtre II, un seul cas est daté des III^e-IV^e s. ; six tombes sur le site des Noyers à Bouc-Bel-Air, parfois associées à quelques clous, dont une datation ¹⁴C : Poz-97213 1645±30 BP 332-534 cal. AD ; à Olbia une inhumation d'adulte en coffrage de forme trapézoïdale datant du V^e s.

raires de Fréjus dès le 1^{er} s.²³ (Saint-Lambert), d'abord ponctuellement avant de se multiplier, sans n'être jamais majoritaire, au cours des II^e et III^e s. dans l'ensemble de la région (tous les sites antiques de Fréjus, Nice, Les Termes au Cannet-des-Maures). On le retrouve très fréquemment au cours de l'Antiquité tardive, de manière quasi exclusive sur le site de Saint-Jean à Lazer où 17 tombes se rattachent à cette typologie pour les V^e-VI^e s. Les exemples régionaux pour cette période tardive sont présents en nombre variable d'un site à l'autre (une tombe à Richeaume XIII à Puyloubier, une quinzaine de coffres retrouvés aux Noyers à Bouc-Bel-Air, 13 sépultures à Malaval à Marseille, une tombe à la cathédrale de Senez).

Certains coffres sont exceptionnellement datés des XI- XIII^e s. sur le site de la Colline du Château à Nice²⁴ où ils semblent correspondre à une demande tout à fait spécifique de la part de la population inhumante.

4.2.2. Type 4.2.2. Les coffrages de *tegulae* de section triangulaire (I^{er}-XIII^e s.)

Ces coffrages de *tegulae* ont une couverture en bâtière constituée de deux rangs de tuiles plates affrontées, dont les joints latéraux ou le faite peuvent être couverts par des *imbrices*. Dans quelques cas, les tuiles sont imbriquées selon un système de tenons et mortaises (sites de la Cathédrale à Senez, du Pharo à Marseille et de Saint-Donat à Embrun). Ces formes semblent alors façonnées spécifiquement par le tuilier, comme c'est le cas sur le site du Pharo à Marseille. Le nombre de *tegulae* est variable car corrélé à la taille du défunt et de la fosse. À chacune des extrémités, deux tuiles sont disposées de chant. À Oraison et Rousset, ces tuiles ont même été taillées pour leur donner une forme triangulaire. Des blocs de calage (galets, pierres) peuvent éventuellement être posés sur la couverture pour la maintenir en position lors du remblaiement de la fosse, comme en témoignent les exemples retrouvés aux Noyers (Bouc-Bel-Air), Favary (Rousset) et à Richeaume XIII (Puyloubier). Le fond de fosse peut également recevoir un aménagement de tuiles posées à plat, parfois même bordé de galets scellés au mortier (observé à Oraison).

Les cas les plus précoces se rattachent pour l'essentiel aux II^e et III^e s. Toutefois, des exemples du I^{er} s. ont été identifiés à Cuers (Pas Redon) ou à Fréjus (Saint-Lambert). Ces coffrages se diffusent avec la pratique de l'inhumation et se multiplient au III^e puis au IV^e s. à Marseille, Embrun, Nice, La Garde, Saint-Rémy, Gémenos et Rousset. Les cas datés du V^e s. au VII^e s. sont également bien représentés dans la région, tant sur les franges méridionales (Olbia à Hyères, Richeaume XIII à Puyloubier, Les Noyers à Bouc-Bel-Air, Favary à Rousset, Malaval à

Marseille) que dans les régions alpines (Senez, Oraison, Valensole et Riez). Une sépulture privilégiée est datée par ¹⁴C²⁵ des VII^e-VIII^e s. sur le site de Sainte-Candide à Roquebrune-sur-Argens. Ils perdurent jusqu'à l'époque romane comme l'illustrent les cas de Digne Notre-Dame du Bourg et Nice, Colline du Château, tous deux en relation avec une cathédrale.

4.2.3. Type 4.2.3. Les variations de coffrage en *tegulae* (III^e-VI^e s.)

Certains coffrages en *tegulae* de forme atypique apparaissent de manière ponctuelle dans une zone géographique circonscrite, entre Aix-en-Provence et Fréjus, au cours du III^e s. Il s'agit d'une cuve de section quadrangulaire surmontée par une couverture en bâtière. Ce type se rencontre au cours du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive. Ces constructions combinant les deux types précédents font parfois appel au mortier et à des couvre-joints en *imbrices*. La tombe du site de La Grand'Pièce (Cabasse, III^e s.) était dotée d'un tube à libation et surmontée d'un massif quadrangulaire maçonné (Fig. 8). Une tombe du IV^e s., au profil similaire, a été mise au



Fig. 8 - Type 4.1.3. Coffrage quadrangulaire couvert par une bâtière de *tegulae* maintenu par du mortier (La Grand'Pièce, Cabasse, 83; M. Valente, Centre Archéologique du Var).

23. Cf. contribution de A. Lattard dans ce même volume.

24. Cf. contribution de A. Civetta et A.-G. Corbara dans ce même volume.

25. SP 21015 : Ly-17574 1330±30 BP 649-767 cal. AD.

jour sur le site de Favary (Rousset). L'exemple le plus tardif connu pour cette configuration a été découvert à Riez et daté par ¹⁴C entre 400 et 550 (rue Hilarion Bourret; Poz-29060: 1595±30 BP)²⁶. Sur le site des Termes (Cannet-des-Maures), un cas du III^e s. montre un aménagement encore différent. Des tuiles sont plaquées contre les parois de la fosse puis entièrement enduites de mortier de manière à former une vaste cuve. Celle-ci était couverte de deux rangées de tuiles disposées à plat, maintenues au centre par un élément en matériau périssable (planche de bois ?). Ces variations autour d'un module donné par le format des tuiles peuvent être multiples et en l'état de nos connaissances, ne revêtent pas de caractère chronologique particulier.

4.3. Type 4.3. Les coffrages de pierres

4.3.1. Les coffrages de dalles de section quadrangulaire (V^e-XV^e s.)

Ce type désigne les aménagements constitués de dalles posées de chant, de moellons ou de pierres, ou alliant ces différents modules, contre les parois de la fosse pour former une cuve de section quadrangulaire. Les formes en plan de ces coffrages sont variables: rectangulaire, trapézoïdale, naviforme, ovoïde, etc. La forme du coffrage n'est pas pertinente comme critère chronologique tant les variations sont fréquentes au sein des ensembles funéraires médiévaux. Ces coffrages sont en général fermés par une couverture, composée de plusieurs dalles posées à plat. En revanche, trois aménagements complémentaires ont été fréquemment observés mais ceux-ci ne constituent pas non plus des marqueurs chronologiques: une signalétique, une logette céphalique, et le scellement au mortier de certains coffres.

Ces sépultures se retrouvent dès la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Les plus tardives datent de la fin du XIV^e s.²⁷ à Velorgues. Plus spécifique à ce type (mais ponctuellement observés aussi pour le type de bâtières de lauze), on signalera l'existence de sépultures "à rallonge", qui désignent des coffrages de pierres agrandis dans le sens de la longueur au fur et à mesure des besoins, pour y placer de nouveaux défunts. Cette pratique culmine particulièrement au XII^e s. sur les ensembles funéraires de Notre-Dame de la Mer (Fos; Fig. 9) et de Saint-Andéol (Velorgues)²⁸.

Les exemples les plus précoces ont été identifiés sur le site de Sainte-Barbe (Marseille) pour la période romaine.

Six petits coffrages, destinés exclusivement à des sujets

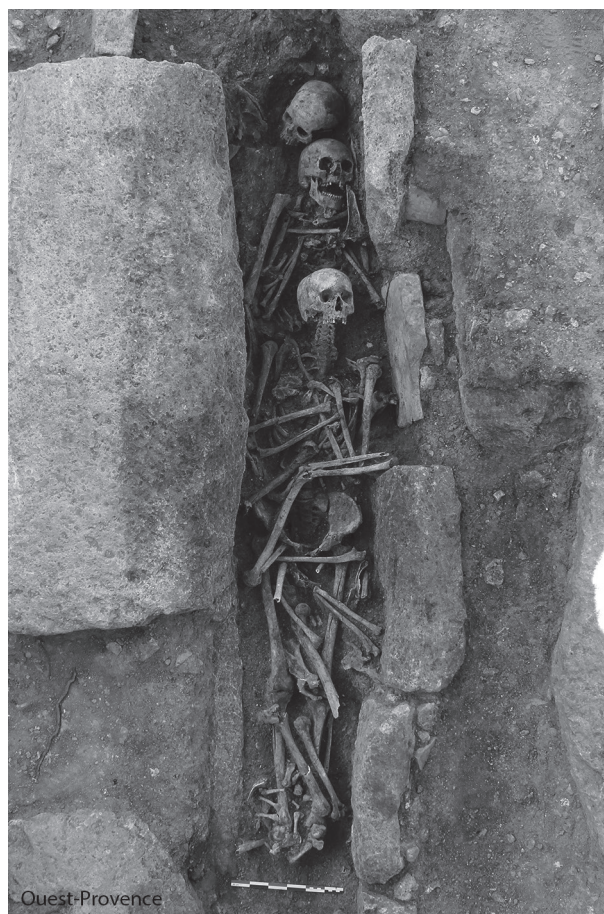


Fig. 9 - Type 4.2.3. Coffrage de pierres, à rallonge destiné à des inhumations plurielles (SP 65014; Notre-Dame-de-la-Mer, Fos-sur-Mer, 13; Ouest-Provence).

immatures, ont été aménagés à partir de dalles placées de chant, tandis qu'une autre dalle fermait le dispositif. Ce type d'exemple se développe à l'Antiquité tardive indifféremment pour les sujets adultes et immatures. Sur le site de Notre-Dame-du-Bourg (Digne) un coffrage étroit constitué de larges dalles est daté entre le IV^e et le début du VI^e s. Six cas – dont un maçonné doté d'une logette céphalique – ont été retrouvés à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts) entre les VI^e et VIII^e s. et un cas pour le site de La Capelette²⁹ (Marseille). L'utilisation de ce type de coffrage se développe de manière notable à partir des VII^e-VIII^e s.: ils sont nombreux sur les sites du Chemin de Notre-Dame de Calern à Causols (VIII-XII^e s.), de Favary³⁰ et de Saint-Privat à Rousset et sur le site de Notre-Dame-de-la-Mer à Fos entre le VII^e et le XIV^e s. Après l'an mil, ce type devient largement dominant au sein des cimetières paroissiaux dans le corpus régional: plus de 90 cas sont recensés sur le site de Saint-Privat (Rousset) entre le X^e et la première moitié du XII^e s., 140 cas sur le

26. La cuve du coffrage est constituée par des *tegulae* calées de blocs calcaires liés au mortier. La couverture est en bâtière et est également maçonnée.

27. Deux individus datés au sein d'un même coffre: Ly 16272 610±30 BP 1296-1402 cal. AD et Ly-10543 495 ± 30 BP 1328-1453 cal. AD.

28. Datations ¹⁴C: Ly-16274 850±30 BP 1056-1260 cal. AD à Fos et ¹⁴C: Ly-15382 925±30 BP 1026-1182 cal. AD à Velorgues.

29. SP 5049 avec date ¹⁴C: Beta-383185 1240±30 BP 680-880 cal. AD.

30. Vingt-huit cas datés entre le VIII^e et le XI^e s. dont treize présentent des logettes céphaliques.

site de Saint-Pierre l'Almanarre (Hyères) entre le x^e ³¹ et le début du $xiii^e$ s., et 133 exemples sur le site de Saint-Andéol (Velorgues) entre les xii^e et $xiii^e$ s. Sur ce dernier site – à l'instar de celui de Fos – les sépultures, fréquemment recoupées, présentent de nombreuses réductions. Les ensembles situés dans les Alpes sont également nombreux à livrer de tels coffrages, comme à Senez, entre le x^e et le $xiii^e$ s., à Céreste entre la première moitié xi^e et le milieu du xii^e s., ou à Moustiers Sainte-Marie entre le xi^e et la fin du xii^e s. À Sainte-Tulle, une sépulture dédiée à un sujet immature est datée de la seconde moitié du $xiii^e$ -fin xiv^e s. Enfin, un autre cas “ tardif ” a été identifié à Aix-en-Provence pour un sujet immature (^{14}C : xiv^e s. à Verdun-Prêcheur).

4.3.2. Les coffrages de dalles de section triangulaire (fin iv^e - xi^e s.)

Ce type de coffrage fonctionne sur le même principe que celui de tuiles en bâtière. Il est en effet caractérisé par la mise en œuvre d'une couverture à deux pans, réalisée à partir de dalles de lauzes de divers modules. Comme les bâtières de tuiles, les dalles peuvent être calées par des blocs et l'aménagement peut être complété parfois par l'apposition de dalles sur le fond de fosse. Ce type de coffrage apparaît dans le corpus régional à partir de la fin du iv^e s. et perdure jusqu'au xi^e s.; il concerne essentiellement les régions alpines.

Les cas les plus anciens sont recensés à proximité d'édifices de culte précoces, comme à Saint-Etienne-en-Dévoluy³². Plusieurs autres cas sont recensés sur les sites de Saint-Etienne-les-Orgues, Lurs, La Brillanne, Céreste ou encore Villeneuve, et permettent de préciser l'utilisation de ces coffrages de la première moitié du v^e s. jusqu'au $viii^e$ s. Pour ces sites, tous implantés dans les Alpes de Haute-Provence, ces coffrages sont aussi fréquents que les bâtières de *tegulae*. Très localisé, ce type est peut-être une variante opportuniste, inhérente à la disponibilité des matériaux. Ces coffrages, indifféremment destinés aux sujets adultes et immatures, peuvent avoir été rouverts à plusieurs reprises pour le dépôt successif de plusieurs défunts. En zone de plaine, un exemple est daté par ^{14}C du v^e s. sur le site de Richeaume XIII (Puylobier). Après le $viii^e$ s., ce type se retrouve ponctuellement jusqu'au xi^e s. sur le site de Favary (Rousset). Signalons sur ce même site, un cas plus atypique, daté par ^{14}C du x^e s., avec une couverture de dalles de lauze de grand format en bâtière dont les joints sont couverts par des *imbrices*.

Le réemploi de ces sépultures pourrait expliquer aussi en partie leur datation tardive sur certains ensembles funéraires (Sainte-Croix, Senez³³, Digne³⁴).

4.4. Type 4.4. Les coffrages composites (ii^e - xii^e s.)

Ce type d'inhumation présente par définition une grande variabilité car il rassemble tous les cas de figure alliant au moins deux matériaux différents, qu'ils soient de nature pérenne ou non. Les données récentes montrent que ce type de coffrage se rencontre dès le ii^e s., période à laquelle il est majoritairement associé à des sujets immatures. L'emploi de différents matériaux témoigne à l'évidence d'un certain opportunisme dans la réalisation d'une construction reproduisant les deux formes précédemment mentionnées. Nous distinguerons les coffrages de section triangulaire incluant des *tegulae*, qui perdurent jusqu'au ix^e s., des coffrages à section quadrangulaire dont la fourchette d'utilisation est sensiblement plus large : du ii^e au x^e s.

4.4.1. Les coffrages composites de section quadrangulaire

Aucun cas n'a été recensé antérieurement au ii^e s. et les configurations sont multiples. Pour le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, les associations *tegulae*-bois sont majoritaires³⁵. Des formes plus atypiques apparaissent au iv^e s., notamment à Favary (Rousset) où la sépulture est dotée d'une encoche céphalique constituée d'un fragment de *dolium* et de deux blocs de pierre, insérée dans un coffrage de blocs taillés. À Saint-Privat (Rousset), l'insertion d'une *imbrex* est fréquente³⁶ dans l'architecture des tombes. Cet ajout à l'architecture funéraire en coffrage constitue à elle seule, l'originalité de cet ensemble. Les couvertures mixtes (tuiles, blocs, bois, parfois amphores) se retrouvent principalement entre les iv^e et v^e s. à Bouc-Bel-Air, Nice ou Thorame-Basse³⁷ (Fig. 10) mais avec une extension chronologique jusqu'au vii^e s. (Fos-sur-Mer). Pour le haut Moyen Âge, des assemblages mêlant des blocs grossièrement équarris et du bois sont fréquents dans les Alpes de Haute-Provence (Valensole, Céreste, Saint-Étienne-les-Orgues) et sont souvent associés à des réductions. Sur le site de Saint-Étienne-les-Orgues, les datations renvoient aux vi^e - vii^e s. À Favary (Rousset), ils servent à la réalisation de véritables caissons non maçonnés de tuiles et/ou blocs, avec des fonds partiellement

33. Une datation ^{14}C qui place la tombe entre le milieu du x^e et le milieu du xii^e s.

34. Datations comprises entre la première moitié du x^e s. et la seconde moitié du xii^e s.

35. Deux sépultures à Richeaume XIII (Puylobier) destinées à des immatures (1^{er} quart ii^e -2^e moitié ii^e s.); sur le site des Mataux (Saint-Rémy de Provence), un coffrage de *tegulae* au niveau de la tête, le reste en bois pour le iii^e s.; à Sainte-Barbe (Marseille), dix coffrages de tuiles et bois pour la période romaine; au Locus Gargarius (Gémenos), deux coffrages mixtes de *tegulae* et de bois pour les ii^e - iv^e s.

36. Sur 97 sépultures fouillées Chemin de Saint-Privat (Rousset), 79 ont une logette céphalique et, pour douze d'entre elles il s'agit d'une *imbrex* posée de chant, à l'extrémité orientale du coffrage.

37. SP 1 avec une date ^{14}C : Beta542878 1630±30BP 392-538 cal. AD.

31. Ly-8102: 1040+/- 40 BP calibration (893, 1119) avec le maximum de probabilités entre 893 et 1044 ap. J.-C.

32. Trois tombes dont une datée par ^{14}C de 370-630.

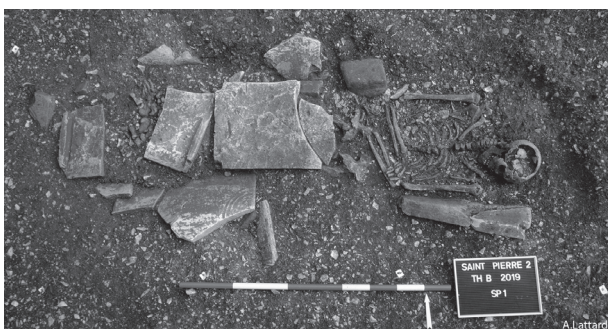


Fig. 10 - Type 4.4.1. Coffrage composite de *tegulae*, bloc et bois (SP 1; Saint-Pierre 2; A. Lattard).

aménagés de *tegulae* ou de couverture en bois. La *tegula*, en revanche, connaît une nette diminution dans ces assemblages par la suite. Une association majoritaire bois/dalles ou blocs s'observe, entre les VII^e-XI^e s., à Favary (Rousset) ou à Fos-sur-Mer.

4.4.2. Les coffrages composites de section triangulaire

Les coffrages composites en bâtière restent globalement peu représentés dans la documentation régionale. Dans certains cas, il s'agit de mélanges de lauzes et de *tegulae* (Richeaume XIII, Puyloubier, datée des VII^e-IX^e s.)³⁸. Dans d'autres cas, la bâtière établie en matériau pérenne est associée à des coffrages de bois dont la forme n'est pas restituable. De tels exemples sont répertoriés à Puyloubier, Embrun ou Lazer autour des IV^e-V^e s.³⁹. D'autres cas plus tardifs associent une bâtière et un coffrage quadrangulaire de moellons à Fos (¹⁴C: fin VII^e-VIII^e s.) ou de grès et de lauze à Senez. Mis en œuvre entre la fin du IV^e s. et le début du VI^e s., le cas découvert au sein de la Cathédrale de Senez a fait l'objet de multiples réouvertures jusqu'à accueillir les restes de sept défunts, dont une majorité de sujets immatures. Les bâtières de bois sont en revanche rares : un probable cas compris entre le VII^e et le IX^e s. est signalé également à Senez, dont les parois avaient été confortées par des lauzes, fragments de *tegulae* et blocs calcaires.

5. TYPE 5. LES CONTENANTS EN CÉRAMIQUE

5.1. Type 5.1. Les vases en céramique/amphore (I^{er}-début VII^e s.)

Les contenants du corps et/ou les couvertures sont ici composés d'éléments en terre cuite non architecturale (vases ou amphores). Ils sont représentés dans toute la région, bien qu'ils soient rares dans les zones alpines. Un problème

de chronologie se pose lorsque l'on utilise la datation du contenant pour dater la sépulture : il demeure difficile d'établir une durée entre l'utilisation première de l'objet et celle de sa réutilisation en contexte funéraire. L'étude réalisée sur les contenants mis au jour sur le site du Pharo (Marseille) a mis en évidence une utilisation des amphores en réceptacle funéraire après plusieurs décennies, parfois même un siècle après la production du contenant.

Les données régionales recueillies font débiter cet usage au I^{er} s. Marseille fait là aussi encore figure d'exception avec quinze tombes pour la période grecque (350-150 av. n. è.), mais la majorité des données se rattache à l'époque romaine. L'inhumation en vase reste prioritairement destinée aux sujets immatures au Haut-Empire. Il s'agit pour l'essentiel des classes d'âge les plus jeunes (0-1 an ou 1-4 ans; Fig. 11) qui côtoient dans ces espaces funéraires des défunts adultes brûlés dont les restes peuvent également être placés dans des vases (des amphores ovoïdes fréquentes à Fréjus, de type Dressel 20). Les amphores destinées aux sujets immatures sont des types aux formes allongées, plus adaptées aux dépôts des corps (amphores africaines). Au cours du Haut-Empire, ce type d'inhumation est donc courant⁴⁰. Les amphores peuvent être calées par des blocs (Pauvadou à Fréjus, II^e s.) et/ou fermées par des éléments en matériau périssable ou pérenne (Zac Sextius Mirabeau, Aix-en-Provence, Vernègues). Parfois, la récupération se limite à des fragments de panse, comme aux Clavelles à Lurs, où une tombe de périnatal du Haut-Empire est couverte par des panses d'amphore Dressel 2/4. Trois exemples ont également été retrouvés sur les sites de Saint-Lambert et du Pauvadou (Fréjus) pour le III^e s. Les cas de l'Antiquité tardive témoignent d'une continuité d'utilisation, avec un recours fréquent aux amphores préférentiellement pour les sujets immatures⁴¹.



Fig. 11 - Type 5.1. Sépulture d'un très jeune sujet immature en amphore (SP 1014; Boulevard Marceau, Saint-Rémy-de-Provence, 13; R. Lisfranc, Inrap).

38. Le défunt de la SP21 est placé dans un coffrage de lauzes et de *tegulae* en bâtière, calé par des blocs.

39. Une sépulture d'adulte à Richeaume XIII (v-vi^e s.); une tombe sur le site de l'Îlot du Théâtre II (Embrun) et une seconde dans l'abside de la Chapelle Saint-Jean qui conserve les restes d'un jeune immature et fait l'objet d'un emplacement privilégié.

40. Six tombes à Sainte-Barbe (Marseille); deux tombes au Clos du Moulin (Vernègues); six tombes à La Closeraie (Orange).

41. Cinq tombes (1-4 ans) datées des v^e-vii^e s. (amphores africaines) sur le site des Noyers (Bouc-Bel-Air); une tombe des iii^e-iv^e s. aux Mataux (Saint-Rémy); six tombes des iii^e-iv^e s. au boulevard Marceau (Saint-Rémy); une tombe sur le site de la ZAC Sextius-Mirabeau (Aix-en-Provence) pour les iii^e-iv^e s.; au Locus Gargarius (Gémenos), trois sépultures des ii^e-iv^e s. dont une placée dans un coffrage de *tegulae*; une tombe des v^e-vi^e s. sur le site des Platanes (Saint-Tropez).

Au cours de cette période tardive ce type de réceptacle est également utilisé pour des sujets adultes (IV^e-VI^e s.) : le réceptacle est réalisé par l'emboîtement de deux contenants. Le site de Malaval (Marseille, début V^e-milieu du VI^e s.) a livré une douzaine de cas. Une configuration similaire est observée sur le site de l'IRPA (Arles) où plusieurs amphores sont abouchées pour accueillir les corps du défunt. Certaines, comme à Saint-Victor (Marseille), présentent des traces de sciage au niveau des épaulements afin de permettre l'introduction des corps (datées du milieu du V^e s.). À Olbia, l'une des tombes était surmontée d'un col d'amphore marquant son emplacement au sol. Dans les deux cas marseillais (Malaval et Saint-Victor), ce type de tombe reste minoritaire et les sépultures sont souvent situées à l'extérieur des édifices de culte chrétiens, tandis qu'à l'intérieur se trouvent les sarcophages. Les amphores africaines (types Keay 25.2 et 25.3 ou assimilés, Keay 27, Keay 3B) sont préférentiellement sélectionnées en raison de la praticité de la forme du contenant.

Les témoignages les plus tardifs de l'utilisation de ces contenants pourraient aller jusqu'à la toute fin du VI^e s., voire le début du VII^e s. (Les Noyers à Bouc-Bel-Air). L'abandon de ce type d'inhumation s'explique par l'arrêt des productions d'amphores (remplacées par le tonneau pour le transport du vin) et par les changements socio-culturels visibles dans la mutation topographique des zones funéraires et l'évolution des pratiques.

5.2. Type 5.2. Les inhumations en *imbrex* (milieu X^e-milieu XI^e s.)

Ce type est peu fréquent : deux cas seulement ont été retrouvés sur le site de Saint-Privat⁴² (Rousset ; Fig. 12) et sont destinés à l'inhumation de très jeunes immatures, dont le corps est placé entre deux *imbrices*. Ces sépultures sont datées de la seconde moitié du X^e s. à la première moitié du XI^e s. et font figure d'exception à l'échelle régionale.

6. TYPE 6. LES CUVES MAÇONNÉES (III^e-V^e S.)

Les cuves maçonnées désignent des coffrages agencés de manière à se rapprocher des sarcophages. En plan, ces cuves sont rectangulaires et leurs parois constituées de petits modules de divers matériaux (briques, *tegulae* retaillées, blocs équarris) jointoyés à l'aide de mortier ou de terre, de manière à former de véritables assises construites. Le matériau employé pour la couverture peut différer de celui de la cuve.

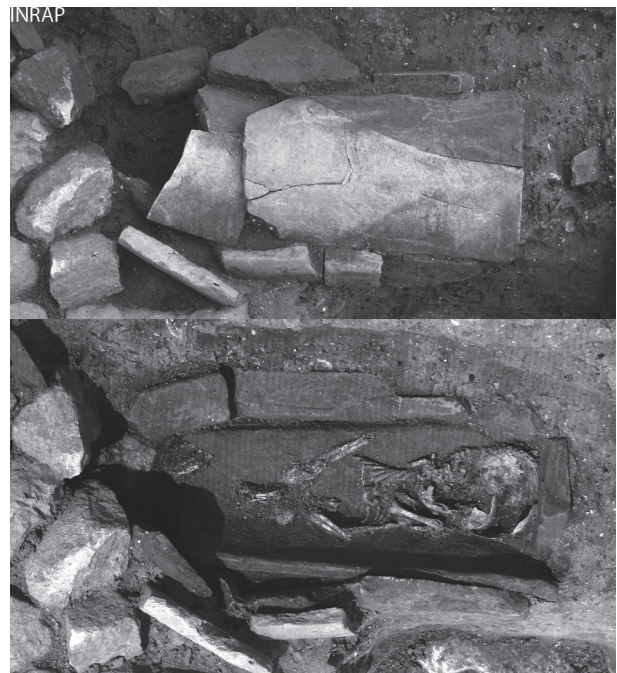


Fig. 12 - Type 5.2. Sépulture d'un très jeune sujet immature entre deux *imbrices* (SP 71 ; Saint-Privat, Rousset, 13 ; Inrap).

Nous avons choisi de séparer ce type du coffrage composite évoqué précédemment par la particularité de l'imitation du sarcophage (aspect et espace interne).

Dans les exemples du *corpus*, ce type ne semble pas être antérieur au III^e s. et se retrouve uniquement dans les franges méridionales. Une sépulture récemment fouillée sur le site de la Caserne Filley (Nice) possède une cuve formée par des *tegulae* taillées et des briques superposées, liées au mortier de chaux. Les parois internes sont enduites au mortier de chaux tandis que le fond de la cuve est aménagé par des *tegulae* posées à plat (datation ¹⁴C : III^e-IV^e s.). Un autre cas découvert récemment sur le site de la Zac d'Ussol (Saint-Rémy) témoigne d'un très grand soin : deux cuves prennent place au sein d'un monument funéraire remarquable. La première⁴³ est constituée de six blocs taillés (remplois) mêlés à une maçonnerie de huit assises tandis que la seconde n'est construite qu'en maçonnerie de pierres. L'ensemble est couvert par plusieurs couches de béton de tuileau ayant servi, pour la seconde, à accueillir un placage de marbre blanc. Deux exemples similaires ont été dégagés anciennement sur le site du Pauvadou (Fréjus) et sont datés entre les II^e et IV^e s. : les parois sont constituées par des murs en petit appareil de trois ou quatre assises, montés en bourrage dans la tranchée. Le fond de fosse, plat, est couvert de *tegulae*. Ces cuves étaient ensuite fermées par une couverture de *tegulae* déposée à plat.

42. Seule la SP 71 a été soumise à un ¹⁴C : Poz-45979 1065±30 BP 937-1023 cal. AD.

43. SP 2074 avec une date ¹⁴C : Beta-350985 1750±30 BP 230-380 cal. AD.

Enfin, deux exemples exhumés sur le site de Favary (Rousset ; Fig. 13) pourraient constituer les cas les plus tardifs, avec une datation comprise entre le IV^e s. et la fin du V^e s. Ces deux coffrages sont constitués de moellons liés au mortier et sont dotés d'une couverture de *tegulae*, déposée à plat pour l'une et en bâtière pour l'autre.



Fig. 13 - Type 6. Sépulture en coffrage maçonné de blocs, mortier et couverture de *tegulae* (SP 9006 ; Favary, Rousset, 13 ; Archeodunum).

7. TYPE 7. LES CUVES MONOLITHES (I^{er}-X^e S. ET REMPLOIS JUSQU'AU XVII^e S.)

Les cuves monolithes (ou sarcophages) désignent des blocs de pierre ou de marbre, dont la partie centrale a été évidée. Celles-ci sont dotées initialement d'un couvercle taillé dans le même matériau. Elles regroupent plusieurs types définis chez COLARDELLE *et al.* 1996, datés essentiellement de la période médiévale (type 4.A, type 7.1 et type 13.1). Pour notre région, cette catégorie intègre aussi les productions romaines qui fournissent l'essentiel des exemplaires, largement réutilisés jusqu'à l'époque moderne. La difficulté majeure réside dans la datation de ces contenants : les sarcophages sont en effet fréquemment réemployés ou retirés de leur contexte initial et, parfois, considérés comme de véritables objets d'art. La datation se base souvent sur des études stylistiques, et non par les restes du défunt.

Des réutilisations sont avérées dans l'Antiquité à Arles (site des Alyscamps) et restent courantes jusqu'au XVII^e s.

Les premiers cas connus sont rattachés à l'occupation grecque de Marseille : trois exemplaires ont été exhumés sur le site de Sainte-Barbe (300-200 av. n. è.). La majorité date de l'époque romaine et montre que ces productions sont issues d'une mode italique allant de pair avec la progression de l'inhumation. Leur diffusion est particulièrement prégnante dans les centres urbains de la frange méridionale de la province au cours du Haut-Empire. Les exemplaires sont d'abord des productions importées (Rome ou Asie Mineure) avant que n'émergent de véritables ateliers tels que ceux d'Arles. Pour l'Antiquité, la documentation régionale est dominée par les cuves simples et rectangulaires, mais elle révèle plus ponctuellement l'existence de cuves doubles, désignées aussi sous le terme latin de *bisomum*. Un des exemples les plus récents est celui de *Pompeia Iudea et Cossutius Eutycles*, daté du III^e s. et mis au jour à Trinquetaille (Arles). Il vient compléter la dizaine d'exemplaires découverts à Arles, datés entre le II^e et le IV^e s., alors qu'ils s'avèrent être plus rares dans l'Empire romain. Le choix de ces contenants est avant tout celui de l'aristocratie et engendre une nouvelle mode. Arles atteste une production continue entre le II^e et le V^e s. La majorité d'entre eux est d'abord ornée de motifs païens avant que ne s'insèrent des motifs chrétiens dès le III^e s. Signalons également un exemplaire en grès anépigraphe, scellé au plomb, daté du I^{er} s. et destiné à un sujet immature sur le site de Saint-Lambert (Fréjus).

Ce type perdure à l'Antiquité tardive, uniquement anépigraphe, principalement dans les contextes ecclésiastiques, notamment à Saint-Victor (Marseille), à Notre-Dame du Bourg (fin III^e-V^e s.), Rue Hilarion Bourret (Riez, où deux tombes datées par ¹⁴C des III^e-IV^e s.) et au Collège Javelly (Riez⁴⁴). D'autres exemples plus tardifs ont été identifiés au sein de la Chapelle de Notre-Dame des Vignières (Cavaillon) ou bien sur le site d'Olbia (Hyères)⁴⁵. Le cas le plus remarquable reste le site de Malaval, avec 63 exemplaires mis au jour autour d'une *memoria* à l'origine d'une église du V^e s. et pose la question de l'existence de centres de production marseillais dans l'Antiquité tardive⁴⁶. À l'époque médiévale, ils jouxtent les édifices de culte chrétiens, notamment à Notre-Dame-de-la-Mer (Fos), où des cuves antiques sont utilisées jusqu'au XVI^e s. Le site de Saint-Estève le Pont (Berre-l'Étang ; Fig. 14) a quant à lui livré quatorze sarcophages du haut Moyen Âge (VIII^e-X^e s.) auprès de l'église.

44. Quinze sarcophages (V^e et VII^e s.) mis au jour au sein d'une basilique funéraire précoce.

45. Une date ¹⁴C : Ly-1260 1260±30 BP 673-807 cal. AD aux Vignières ; Cinq sarcophages en grès dont deux liés à une *memoria* du V^e-VI^e s. avec une réutilisation datée par ¹⁴C : 786-981 à Hyères.

46. La récente découverte de la carrière antique de la Corderie à Marseille exploitée jusqu'à la période médiévale pourrait-elle attester une telle production ?



Fig. 14 - Type 7. Deux sarcophages mis au jour auprès de l'Église de Saint-Estève-le-Pont (Berre, 13) avec dépôts de corps non simultanés et fosse de vidange (SP 4260 et 5047 ; A. Thomann).

En somme, ce type de contenant aura connu une réelle pérennité d'utilisation. Il intègre les zones d'inhumation les plus privilégiées et témoigne d'un recours à l'idéologie antique dans les périodes plus récentes, notamment dans les cas des tombes d'évêques. Il est également une composante indissociable des enfeus les plus prestigieux du bas Moyen Âge, parfois surmonté d'un gisant, dont quelques exemplaires bien datés sont conservés à Avignon⁴⁷.

8. TYPE 8. LES CAVEAUX ET ENFEUS (XI^e-XIX^e S.)

8.1. Type 8.1. Les caveaux

Spécifique aux époques médiévale, moderne et contemporaine, le caveau est également lié au statut social. Construction maçonnée souterraine destinée à recevoir une ou plusieurs sépultures de façon simultanée ou échelonnée dans le temps, le caveau d'église apparaît au bas Moyen Âge dans les édifices de culte et les cimetières (ESQUIEU 1996). Les sites du corpus ont livré des caveaux d'église datés du XI^e au XVIII^e s. (église de l'Observance à Aix-en-Provence, cathédrale de la Vieille Major, église de l'hôtel-Dieu à Marseille, cathédrale de Senez) ainsi que des caveaux de cimetière datés des XIII^e-XIV^e au XIX^e s. (cimetières de l'abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre à Hyères, des Accoules et des Crottes à Marseille).

Utilisé sur la longue durée, il témoigne d'une évolution architecturale et parfois de statut. Ainsi, les caveaux de l'église de la Vieille Major (Marseille) passent de tombes d'exception, les "caveaux-cryptes" ou "caveaux-puits" à couverture plate (caveaux des évêques, caveaux de familles illustres), à de véritables lotissements de caveaux voûtés souvent dotés de systèmes de pourrissoir à la fin du XVII^e s. Les caveaux aixois montrent la même évolution architecturale, avec l'apparition de caveaux voûtés à la fin du XVII^e s., et la même démocratisation de ce type de sépulture. Les caveaux d'église ne sont plus utilisés, ou de façon exceptionnelle ou opportuniste, à partir de la déclaration royale du 10 mars 1776 qui interdit l'inhumation au sein d'édifices religieux. Les caveaux de cimetière sont illustrés, pour les plus anciens, par le site de l'abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre où sept caveaux ont été identifiés dont un à pourrissoir (Fig. 15), le plus ancien étant contemporain de la fondation de l'abbaye, dans les années 1220⁴⁸. Pour la période moderne, une partie du cimetière des Accoules à Marseille, en usage du Moyen Âge à la fin du XVIII^e s., a livré deux petits caveaux en calcaire rose munis d'un système de pourrissoir (trous de boulins dans les parois longitudinales), construits entre les XV^e et XVII^e s. Il s'agit là de rares témoignages de caveaux de cimetière d'époque moderne en Provence, ceux-ci n'étant plus en usage entre la fin du XVII^e s. et 1776, supplantés par les nombreux caveaux d'église qui accueillent une grande partie de la population.



Fig. 15 - Type 8.1. Caveau Pourrissoir de Saint-Pierre l'Almanarre (Olbia, 83) daté du XIII^e s. (D. Ollivier, LA3M).

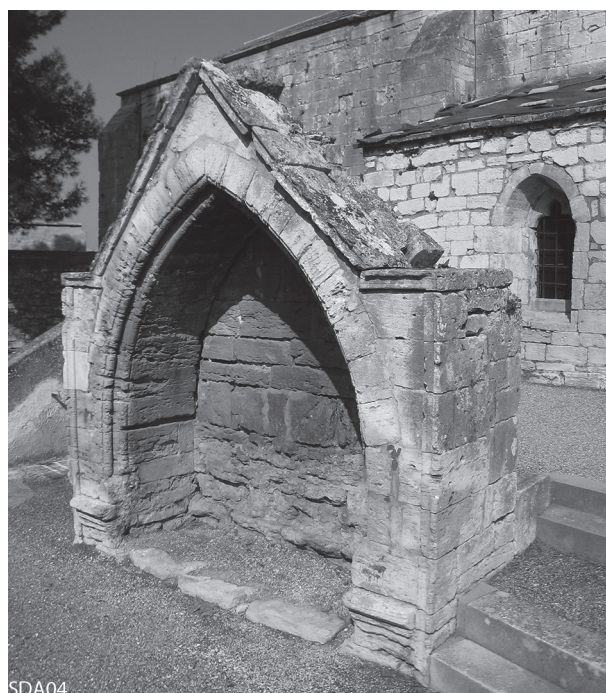
47. Par exemple l'enfeu de Benoît XII, 1334, Notre Dame des Doms à Avignon.

48. Caveau T203: Ly-8103: 870+- 40 BP calibration (1042, 1255) ap. J.-C. T409: beta-612295: 1120-1222 (69.3 %), cal. ap. J-C (830-728 Cal BP)

Suite à la nationalisation des cimetières et au décret de prairial an XII (juin 1804), le caveau revient en force dans les cimetières, dans lesquels il matérialise la concession familiale. Le cimetière des Crottes (Marseille) livre cinq caveaux, construits entre 1837 et 1866. Là encore, il est possible d'appréhender une évolution architecturale : les plus anciens montrent une grande hétérogénéité de construction, de dimensions ou de matériaux avant une standardisation au milieu du XIX^e s., avec des petits caveaux voûtés assez proches dans leur mise en œuvre de ceux construits dans les églises à la fin du XVII^e s.

8.2. Type 8.2. Les enfeus

L'enfeu est une sépulture monumentale privilégiée, individuelle ou plus rarement familiale⁴⁹, dont l'archétype mis en place au Moyen Âge est employé durant toute l'époque moderne avant de disparaître à la fin du XIX^e s. Il s'agit d'une niche creusée dans l'épaisseur d'un mur ou bâtie contre celui-ci ; plus rarement la construction est isolée dans le cimetière. Ce dispositif recevait un coffre funéraire, un sarcophage ou une simple fosse rustre. Bien que l'essentiel des exemples conservés en Provence soient postérieurs au XI^e s., l'enfeu n'est pas une innovation, mais au contraire la continuité de l'*arcosolium* antique. La rareté des exemples antérieurs au XII^e s. est insuffisante pour attester une interruption de la pratique au haut Moyen Âge. Cette lacune est avant tout imputable à la rareté des édifices de cette époque et il est probable que l'usage subsiste *a minima* pour les personnages importants⁵⁰. L'enfeu des comtes de Provence à l'abbaye de Montmajour (Arles) est un exemple exceptionnel destiné à recevoir deux corps sous un fronton richement décoré. Ceux de la salle des morts du monastère de Lérins (Cannes) se limitent à une simple niche couverte d'un arc en plein cintre⁵¹. L'usage de l'enfeu se démocratise progressivement aux XIII^e et XIV^e s. parallèlement aux chapelles funéraires privées⁵². L'existence d'un enfeu isolé du XIV^e s. dans le cimetière de l'église Saint-Marcellin (Boulbon, 13; Fig. 16) montre que ce type faisait partie intégrante des cimetières médiévaux. Les exemples de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne se multiplient auprès des églises et des lieux de passages (cloîtres, galeries) et présentent une infinie variété de formes et de décors. On remarque en revanche une relative raréfaction des



SDA04

Fig. 16 - Type 8.2. Enfeu de Saint-Marcellin de Boulbon (13) daté du XIV^e s. (M. Dadure, SDA 04).

exemples à partir du XVII^e s. bien que l'usage de l'enfeu reste tout de même une réalité pour les élites.

9. REMARQUES SUR DES AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

9.1. L'utilisation des enveloppes souples

L'utilisation de contenants périssables non rigides (textile ou cuir) est fréquente, qu'elle soit associée ou non à un autre type de contenant. Ces dispositifs n'étaient pas signalés dans les typologies antérieures car leur identification est très étroitement liée à une analyse taphonomique poussée. Ces enveloppes souples peuvent être des contenants spécifiques à un usage funéraire (type linceul) ou des vêtements ; les contraintes exercées sur le squelette lors de la décomposition ne sont alors pas les mêmes. Le linceul est dans de nombreux cas utilisé conjointement à un autre réceptacle mais peut aussi être utilisé seul. L'utilisation de linceuls est attestée dans notre région depuis le Haut-Empire et jusqu'aux époques contemporaines.

9.2. La mise en œuvre de contenants multiples

Les tombes accueillant plusieurs contenants s'avèrent complexes à classer lorsque l'on aborde les typochronologies. Si nous avons choisi de traiter chaque contenant ou aménagement individuellement, en précisant une utilisation conjointe avec un autre contenant, un point sur ces dispositifs particuliers s'impose toutefois.

49. Cette définition exclut donc les pourrissoirs et ossuaires collectifs qui peuvent pourtant utiliser des solutions architecturales identiques.

50. Ces éléments ont été fortement exposés aux destructions si bien qu'il demeure complexe de les dénombrer précisément. La plupart ont aussi été "vidés" aux XVIII^e et XIX^e s. ou réemployés au fil du temps. Parmi les nombreuses traces de maçonneries retrouvées en fouille sur des coffrages des XII^e et XIII^e s., on peut se demander combien sont en réalité la base de tels ouvrages.

51. On trouve un second exemple dans la galerie du prieuré de Carluç (Céreste) également datable du XII^e s.

52. Par exemple, les enfeus des XIII^e et XIV^e s. sur la façade sud de la cathédrale d'Apt.

La mise en œuvre de deux contenants, souvent un coffre mobile ayant servi à transporter le corps du défunt avant d'être placé dans une fosse aménagée d'un coffrage, apparaît dès l'ère augustéenne, et les associations sont multiples. C'est le cas pour les ensembles funéraires de Fréjus où plusieurs exemples sont recensés entre les I^{er} et III^e s. : des coffres de bois sont placés dans des coffrages de *tegulae* ou un coffre en plomb est placé dans un coffrage quadrangulaire de *tegulae*. Ils se retrouvent ponctuellement au cours du Haut-Empire : par exemple sur le site de La Grande Chaberte à Cabasse (coffre de bois associé à une bâtière de *tegulae*) ou encore à Aix-en-Provence où un coffre de plomb est placé dans un coffrage de *tegulae* (avenue Marius Jouveau). L'utilisation de doubles contenants court jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive, notamment sur les sites du *Locus Gargarius* (Gémenos, II^e-IV^e s.), à Richeaume XIII (Puyloubier, V^e-milieu VI^e s.), à Malaval (Marseille, V^e s. ; Fig. 7) de Favary (Rousset, un coffre de bois dans une cuve maçonnée surmontée par une bâtière de *tegulae*, datée du IV^e-début V^e s.). Quatorze cas ont été identifiés sur le site des Noyers (Bouc-Bel-Air, III^e-IV^e s.) et correspondent à des coffrages de tuiles (triangulaire ou quadrangulaire) doublés d'un réceptacle interne en matériau périssable.

CONCLUSION

Répondant à l'échéance du colloque du Gaaf, cette nécessaire reprise de la typo-chronologie a permis une révision souvent différée. Mais si les résultats obtenus re-

nouvellent le cadre, ils restent incomplets. Après 25 ans de recherche archéologique, le bilan régional que nous avons dressé montre le considérable enrichissement de nos connaissances des modes d'inhumation des deux derniers millénaires. Le travail de synthèse mené a, d'une part, abouti à une redéfinition ou meilleure précision des types, et d'autre part à un affinement des datations. Les plages chronologiques d'utilisation des différentes typologies s'en sont trouvées généralement élargies parfois dans des proportions importantes, exacerbant ainsi une faiblesse de cet outil typo-chronologique.

Cette faiblesse pourrait être en partie corrigée par une approche quantitative, seule à même de déterminer avec précision la prévalence d'un type sur un autre à une période donnée. Une telle démarche ne peut évidemment se concevoir sans un programme de datations absolues permettant de mieux définir le cadre chronologique. Déjà, de grandes tendances sont perceptibles pour les périodes les plus récentes grâce à la fouille de vastes ensembles sépulcraux (pour exemple, les fosses en pleine terre dominant du XVI^e au XVIII^e s. avant que les coffres de bois prennent le dessus par la suite XVIII^e et XIX^e s.).

Enfin, notre approche croisée des données souligne combien la connaissance du contexte archéologique, historique et culturel d'un ensemble funéraire reste le moyen le plus efficace de comprendre les choix des populations du passé dans l'aménagement de leurs tombes. Ce travail n'avait toutefois pas pour ambition de rendre caduque cette réalité, mais bien de poser les fondations solides pour une révision beaucoup plus drastique de notre conception de la typo-chronologie.

BIBLIOGRAPHIE

Seules les références essentielles ont été sélectionnées. L'ensemble des données citées est disponible dans les Bilans Scientifiques Régionaux ainsi que dans les rapports de fouille et/ou éventuelles publications.

BRONK RAMSEY 2009

Bronk Ramsey C. - Bayesian analysis of radiocarbon dates, *Radiocarbon* 51(1) : 337-360.

COLARDELLE *et al.* 1996

Colardelle M., Démians d'Archimbaud G. et Raynaud C. - Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule, in : H. Galinié H. et Zadora-Rio E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque ARCHEA* (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994), 11^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ARCHEA/FERACF, Tours : 271-303.

ESQUIEU 1996

Esquieu Y. - Les caveaux funéraires, in : H. Galinié H. et Zadora-Rio E. (dir.) - *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque ARCHEA* (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994), 11^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ARCHEA/FERACF, Tours : 205-214.

GAGNIÈRE 1965

Gagnière S. - Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e s. de notre ère dans la basse vallée du Rhône ; Essai de chronologie typologique, *Cahiers Rhodaniens*, XII : 53-110.

Bibliographie complète en dépôt sur le site HAL-SHS.